

Décision

Générale

colonial

Décision n° 09-60-1902 nommant M. de Carlan membre de la Commission de la propriété foncière.

n° 09-60-1902

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 mai 1902

Numéro JO
n° 60 du 01/06/1902

Date du numéro
1 juin 1902

VISAS

Vu l'arrêté du 13 Novembre 1899 instituant une Commission de la Propriété foncière

Vu le départ de M. Piron, administrateur-adjoint des colonies et son remplacement par M. de Carlan, administrateur-adjoint des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier. — M. de Carlan, administrateur-adjoint des colonies est nommé membre de la Commission de la propriété foncière. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera et insérée au Journal Officiel de la Colonie.

A .

BONHOURE